

TROILUS RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION ALORS QUE LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET PROGRESSE

Le 23 janvier 2025, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FRA : CM5R) (« Troilus » ou la « Société »), annonce qu'elle a élargi son équipe d'ingénieurs avec trois nominations clés, renforçant ainsi ses capacités à mesure que le projet Troilus (« le Projet ») avance dans la phase de développement et de construction. La Société a le plaisir d'accueillir M. Denis Rivard en tant que vice-président directeur des projets et M. Chris Sharpe en tant que vice-président des services techniques, à compter du 1er février 2025. De plus, M. Jérôme Girard rejoindra l'équipe en tant que gestionnaire de processus pour le projet Troilus, à compter du 10 février 2025. Ces ajouts soulignent l'engagement de Troilus à rassembler une équipe de premier ordre pour faire progresser l'un des plus grands gisements d'or-cuivre non exploités au Canada, en renforçant l'expertise technique et la capacité d'exécution des projets de la Société.

Denis Rivard, P.Eng., a été nommé vice-président directeur des projets et assumera la direction du développement du projet Troilus. Pour ce faire, il supervisera la constitution d'une équipe professionnelle chargée de l'étude technique détaillée, de l'approvisionnement et de la construction, et dirigera également toutes les activités préalables à la construction. Denis est un ingénieur professionnel qui a plus de 35 ans d'expérience dans la direction de projets miniers, d'infrastructure et de traitement de plusieurs milliards de dollars à travers le monde. Sa vaste expérience en matière de leadership comprend des postes importants chez Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc., Ausenco, SNC-Lavalin et WorleyParsons. Chez Freeport, Denis a occupé le poste de directeur régional des projets en Afrique, où il a supervisé la réalisation de grands projets d'investissement, notamment le développement d'une raffinerie de cobalt, la remise en état de la centrale hydroélectrique de Nseke et la gestion des travaux de pré faisabilité d'un projet d'exploitation de minerais de cuivre et de cobalt de 2,3 milliards de dollars. Plus récemment, il a été vice-président du projet Réseau Express Métropolitain (« REM ») chez CDPQ Infra, où il a supervisé la construction du réseau de train léger autonome de 65 kilomètres de Montréal, l'un des plus grands projets de transport en commun entièrement automatisé au monde. Denis est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (« OIQ ») et détient un baccalauréat en génie mécanique.

Chris Sharpe, P.Eng., a été nommé vice-président des services techniques. À ce titre, Chris supervisera tous les aspects techniques et d'ingénierie du projet Troilus, en liaison étroite avec les équipes d'exploitation et de projet afin de garantir le rendement optimal, la conformité, la sécurité et la rentabilité. Avec plus de 20 ans d'expérience dans la planification minière, les études techniques et la gestion de projets, il a occupé des postes de direction chez Centerra Gold Inc. et Minera Alamos. Plus récemment, en tant que vice-président du développement de projets à Minera Alamos, Chris a supervisé les activités de planification à long terme de la mine à ciel ouvert de Santana et du projet à ciel ouvert de Cerro de Oro, particulièrement en ce qui concerne les rapports techniques du Règlement 43-101, la modélisation économique et la conception de la mine. Chris est titulaire d'un baccalauréat en génie minier de l'Université Dalhousie et est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario.

Jérôme Girard, qui a été nommé gestionnaire de processus pour Troilus, possède plus de 25 ans d'expérience dans la minéralurgie, l'exploitation minière et la gestion de projets. Il connaît particulièrement bien le site de Troilus, puisqu'il y a occupé plusieurs postes importants pendant l'exploitation de la mine, notamment celui de surintendant de l'usine et de chef métallurgiste. Tout au long de sa carrière, Jérôme a également occupé des postes clés dans des sociétés minières de premier plan, notamment Cambior, Niobec, Goldcorp, Iamgold et TMAC Resources, où il a géré des installations de traitement, optimisé les opérations et supervisé le développement d'infrastructures minières. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie des métaux et de la métallurgie de l'Université Laval et est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (« OIQ ») et de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario. M. Girard relèvera d'Andy Fortin, qui a récemment été nommé vice-président des opérations et directeur général de la mine Troilus.

Ian Pritchard, IAS.A, qui occupait précédemment le poste de vice-président principal des services techniques de Troilus, assumera désormais le rôle de vice-président principal de la planification technique. Ian a joué un rôle déterminant dans l'orientation technique du projet Troilus, notamment en dirigeant la réalisation de l'étude de faisabilité de mai 2024, qui a mis en évidence un actif de grande envergure capable de soutenir une exploitation minière à ciel ouvert de 50 000 tonnes par jour pendant 22 ans. Dans ses nouvelles fonctions, Ian se concentrera sur la coordination de toutes les composantes techniques du projet, en assurant une collaboration sans faille entre les équipes internes, les consultants externes, la haute direction et le conseil d'administration.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : *« L'arrivée de Denis, Chris et Jérôme dans notre équipe de direction marque un nouveau chapitre passionnant pour le projet Troilus. Alors que l'ingénierie progresse, que les autorisations sont en cours et que les premiers travaux sont prévus pour cette année, nous réunissons le leadership nécessaire pour nous assurer que le projet est prêt pour la construction. La vaste expérience de Denis en matière de gestion de projets complexes et de grande envergure, associée à l'expérience éprouvée de Chris en matière de planification et de développement miniers, et l'expertise unique de Jérôme en matière de minéralurgie ainsi que sa connaissance approfondie du site de Troilus renforceront considérablement nos capacités. Leur leadership s'appuiera sur le travail fondamental d'Ian, qui a contribué à faire de Troilus l'un des plus grands projets d'exploitation de minerais de cuivre et d'or non développés au Canada. Ensemble, cette équipe jouera un rôle déterminant dans la mise en œuvre de notre stratégie et dans l'exploitation de l'immense valeur du projet Troilus, à mesure que nous avançons vers la construction. »*

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant l'impact des nominations sur la Société, les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les

risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.